

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Session

EP2.1.1

MISE EN ŒUVRE 1^{ERE} PARTIE :
ORGANISATION D'UN TRANSPORT

DOSSIER CORRIGE N°5

CE DOSSIER COMPREND :

⇒ DOSSIER CORRIGÉ

1 / 4 / à 4 / 4

National	SESSION 2008	Série 1	CORRIGE 5	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER			Code examen : BEP : 31101	
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre			Durée totale: 6 H 00	Coef. : BEP 6
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport			Durée: 2 h 00	Page 1 / 4

PLAN DE CHARGEMENT

Etablissez l'ordre de chargement

1^{er} enlèvement : SICAME 19250 Arnac-Pompadour

2^{ème} enlèvement : SOFRANCE 87310 Châlus

3^{ème} enlèvement : LEGRAND 87000 Limoges

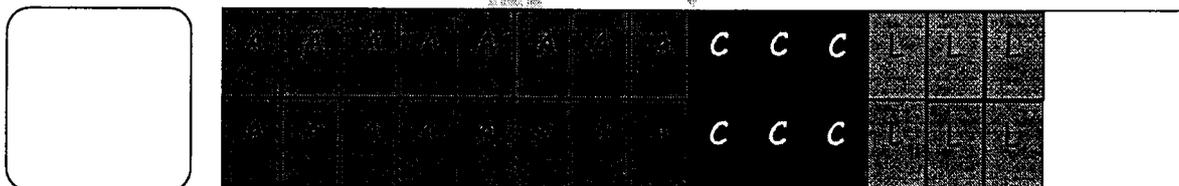
VERT

BLEU

ROUGE

Complétez les schémas en matérialisant les enlèvements dans les conditions ci-dessous

- Une couleur par enlèvement
- Les palettes sont représentées
- L'échelle est respectée



ITINÉRAIRE

Itinéraire détaillé (villes principales)	N° des Routes	Km	Temps de conduite	Autres temps	Heure courante
Limoges					6 h 00
Limoges → Périgueux	N 21	102 Km	1 h 42		7 h 42
Périgueux → Bordeaux	N 21 / A 89	130 Km	2 h 10		9 h 52
Bordeaux → Langon	A 62	38 Km	0 h 38		10 h 30
Interruption 45 minutes				0 h 45	11 h 15
A 62 → Langon	A 62	7 Km	0 h 07		11 h 22
Arrivée			11 h 22 (+ ou - 17 min)		
Total	277 km (+ ou - 20 km)				

DOCUMENT DE TRANSPORT

Renseignez le document de transport au départ de . . .

20 points

BEP CSTR	SESSION 2008	CORRIGE 5
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre		Page 3 / 4
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport		

FRET DE RETOUR

N° des lots	Documents marchandise
1005	L.V.N./L.V.E
1006	L.V.N./L.V.E
1003	L.V.N./L.V.E

Argumentez votre choix :

Ces trois lots sont compatibles avec le véhicule. Les lots 1003 et 1006 sont à livrer sur le trajet retour et la conjugaison avec le troisième lot 1005 apporte la meilleure rentabilité

N°1001	Pas assez rentable
N°1002	Trop de kilométrage pour le tarif
N°1004	Véhicule incompatible (citerne)
N°1007	Véhicule incompatible (marchandise dangereuse)
N°1008	Temps d'attente trop important tarif trop bas